



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

La Commission scolaire des Phares et COSMOSS tiennent un premier Salon des services destinés aux enfants ayant des besoins particuliers et à leurs parents

Rimouski, le 11 novembre 2016 – La Commission scolaire des Phares et les Communautés ouvertes et solidaires pour un monde outillé, scolarisé et en santé (COSMOSS) Rimouski-Neigette et La Mitis sont fières de tenir un tout premier Salon des services destinés aux enfants ayant des besoins particuliers et à leurs parents. À Rimouski, l'événement se tient le dimanche 20 novembre de 10 h à 15 h à la cafétéria de l'école Paul-Hubert. C'est gratuit.

Les visiteurs pourront y entendre une conférence du D^r Roger Turmel au sujet de l'anxiété à 10 h 30. Dès 13 h 30, M. Jules Bourque et sa fille Julie les entretiendront de leur expérience vécue. Plusieurs kiosques d'information des réseaux de la santé et de l'éducation, ainsi que d'organismes communautaires pouvant offrir des services aux élèves handicapés, en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (ÉHDAA) seront sur place pour répondre aux interrogations des parents.

« Ce Salon est le fruit d'une collaboration étroite entre la Commission scolaire et les COSMOSS de Rimouski-Neigette et de La Mitis, c'est pourquoi j'en ai accepté la présidence d'honneur. Nous sommes convaincus que nous pouvons aider les parents en leur offrant de l'information et en les outillant pour répondre aux défis du quotidien avec des enfants aux besoins particuliers. Nous espérons que cette première édition pourra les satisfaire et que nous renouvelerons l'expérience dans l'avenir », a mentionné M. Gaston Rioux, président d'honneur de l'événement.

La présidente du comité organisateur de l'événement, M^{me} Lise Beaulieu, commissaire parent et présidente du comité consultatif ÉHDAA à la Commission scolaire, tient à souligner l'apport du Centre intégré de santé et de services sociaux du Bas-Saint-Laurent, partenaire de cette première édition du Salon des services.

Pour plus d'information : salonehdaa@gmail.com.

À propos de la Commission scolaire des Phares

La Commission scolaire des Phares couvre le territoire des municipalités régionales de comtés de La Mitis et de Rimouski-Neigette. Elle offre des services à près de 10 000 élèves, jeunes et adultes. La Commission scolaire des Phares joue un rôle de premier plan en matière d'éducation. Elle intervient au préscolaire, au primaire et au secondaire, en formation professionnelle, en formation des adultes et offre également un service d'aide aux entreprises en plein essor. Par la mise en œuvre quotidienne de sa mission, la Commission scolaire des Phares favorise l'accès au savoir et à la culture, contribue au rehaussement du niveau scientifique, culturel, spirituel et professionnel et assure la promotion de l'éducation. Le rôle de la Commission scolaire des Phares dans le développement régional en fait un rouage essentiel de la région bas-laurentienne.